



L'action du SYDOM

L'ACTION DU SYDOM

Face à la problématique du traitement des déchets dans le département de l'Aveyron, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et syndicats de communes en charge de la collecte des déchets, ont souhaité se regrouper afin de déployer ensemble les moyens nécessaires pour trouver des solutions pérennes en matière de traitement.

C'est de cette union qu'est né en juillet 2000, le SYndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron (SYDOM).

Acteur de proximité

Organisme public en charge de la gestion des déchets, le SYDOM a pour vocation d'agir selon les principes de proximité et de solidarité départementale avec pour leitmotiv la maîtrise des coûts pour le contribuable.

Au quotidien, le syndicat départemental assure donc le traitement des déchets produits par plus de 272 000 habitants.

Ses missions

Ses missions englobent les opérations suivantes :

- le **regroupement et le transport des déchets ménagers** vers les sites de traitement,
- la **valorisation par le recyclage** des emballages ménagers (flacons et bouteilles en plastique, films et suremballages en plastique, briques alimentaires, boîtes en acier ou en aluminium, cartons et papiers) et le compostage des déchets verts,
- le **traitement des déchets résiduels**, c'est-à-dire les déchets collectés dans les sacs noirs et qui ne peuvent pas être valorisés.

L'action du SYDOM - SYDOM Aveyron L'action du SYDOM - SYDOM Aveyron